

MASTER
Droit Economie et Gestion
Mention Economie
Parcours **Analyse économique**
Option Economic Theory and Methods

Cadre règlementaire : Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

<http://www.amue.fr/formation-vie-de-letudiant/metier/articles/browse/1/article/652/arrete-relatif-au-diplome-national-de-master/>

SEMESTRE 3 Economie= 30 crédits

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)	Crédits	Coefficients	1 ^{ère} session : nature et poids des épreuves (CC, CT)	2 ^{ème} session : mode de prise en compte (1)
Mathematics for Economics	3	3	max {1/2CC+1/2CT,CT}	Note finale =Max {1 ^{ère} ,2 ^{ème} }
Choice and Decision Theory	2	2	max {1/2CC+1/2CT,CT}	Note finale =Max {1 ^{ère} ,2 ^{ème} }
Econometrics I: Fundamentals of Econometric Theory	2	2	max {1/2CC+1/2CT,CT}	Note finale =Max {1 ^{ère} ,2 ^{ème} }
Macroeconomics I: Growth and overlapping generation model	2	2	1/2CC+1/2CT	Note finale =Max {1 ^{ère} ,2 ^{ème} }
Microeconomics I: Choice under Uncertainty and Game Theory	2	2	1/2CC+1/2CT	Note finale =Max {1 ^{ère} ,2 ^{ème} }
Applications of Econometrics I	1	1	CT: 100%	Note finale =Max {1 ^{ère} ,2 ^{ème} }
Applications of Econometrics II	3	3	CT: 100%	Note finale =Max {1 ^{ère} ,2 ^{ème} }
1 choix parmi 2 : . Micro-Econometrics . Time Series Analysis	3	3	CT: 100%	Note finale =Max {1 ^{ère} ,2 ^{ème} }
Macroeconomics II: Fluctuations	3	3	CT: 100%	Note finale =Max {1 ^{ère} ,2 ^{ème} }
Microeconomics II: Welfare Economics and Markets Failures	3	3	CT: 100%	Note finale =Max {1 ^{ère} ,2 ^{ème} }
2 cours à choisir parmi : . Industrial Organisation . Empirical Industrial Organization . International Finance . International Trade . Public Economics . Labor Economics	6	3/cours	1/2CC+1/2CT 1/2CC+1/2CT 1/2CC+1/2CT 1/2CC+1/2CT 1/2CC+1/2CT 1/2CC+1/2CT	Note finale =Max {1 ^{ère} ,2 ^{ème} }

SEMESTRE 4 Economie = 30 crédits

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé: EC et matières)	Crédits	Coefficients	1 ^{ère} session : nature et poids des épreuves (CC, CT)	2 ^{ème} session : mode de prise en compte (1)
---	---------	--------------	--	--

<i>Cours de spécialisation : 2</i> <i>Student seminar</i> <i>Professor's seminar</i>	0			
Mémoire	30	30	CT=100%	Note finale =Max{1 ^{ère} , 2 ^{ème} }

Année universitaire 2019-2020

(1) Est-il prévu une 2^{ème} session ? : OUI

*Est-elle accessible à tous les étudiants non admis ? : OUI

*L'étudiant non admis est-il libre **de ne pas repasser tout ou partie** des UE et des EC **non validés** ? : OUI

*Si oui, les notes et les résultats des UE et des EC qu'il choisit de ne pas repasser sont reconduits en 2^{ème} session.

*Lorsque l'étudiant se présente en 2^{ème} session :

-La meilleure des 2 notes entre la 1^{ère} session et la 2^{ème} session est retenue : OUI

-La note de la 2^{ème} session annule et remplace la note de la 1^{ère} session : NON

Traitement de l'absence à une épreuve d'examen (supprimer les mentions inutiles) :

*Absence injustifiée en 1^{ère} session : **Défaillance**

*Absence justifiée en 1^{ère} session : **Défaillance**

*Absence injustifiée en 2^{ème} session : **Défaillance**

*Absence justifiée en 2^{ème} session : **Note = 0**

Règles particulières (supprimer les mentions inutiles) :

*Existe-t-il des notes « seuil » pour la validation des semestres ? OUI (la note de 06 est exigée dans toutes les U.E.)

*Existe-t-il un passage conditionnel en M2 ? : **NON** Si oui, préciser les conditions

*Existe-t-il des critères de sélection pour le passage du M1 au M2 ? : OUI (sur dossier)

Mode d'obtention du diplôme intermédiaire de Maîtrise (supprimer les mentions inutiles) :

Chaque semestre du master 1 doit avoir été validé : OUI

La moyenne du 1^{er} semestre et du 2^{ème} semestre de ce diplôme doit être au moins égale à 10/20 : OUI

Autres conditions (notes « seuil », nombre d'UE validées...) : Préciser ces conditions supplémentaires

Mode d'obtention du diplôme de Master (supprimer les mentions inutiles) :

Chaque semestre du master 2 doit avoir été validé : OUI

Chaque semestre du master 1 et du master 2 doit avoir été validé : OUI

La moyenne des 4 semestres de ce diplôme doit être au moins égale à 10/20 : OUI

Les moyennes du master 1 et du master 2 doivent être supérieures ou égales à 10/20 : OUI

Le 3^{ème} semestre et le 4^{ème} semestre de ce diplôme doivent avoir été validés : OUI

Autres conditions (notes « seuil », nombre d'UE validées...) : notes seuil à 06

Y-a-t-il compensation entre semestres ? : NON Si oui, préciser le dispositif retenu

Mode d'attribution de la mention du diplôme (supprimer les mentions inutiles) :

*Maîtrise : La mention attribuée résulte de la moyenne des 2 semestres : OUI

*Master : -La mention attribuée résulte de la moyenne des 4 semestres : NON

-La mention attribuée résulte de la moyenne du 3^{ème} semestre et du 4^{ème} semestre : OUI

*Y-a-t'il prise en compte des notes des semestres accomplis :

-A l'étranger, dans le cadre des échanges internationaux ? : OUI

-Dans un autre établissement français d'enseignement supérieur ? : OUI

Seuils des mentions attribuées (à modifier si différents des seuils indiqués ci-dessous) :

*Mention « Passable » : 10/20 =< Note < 12/20

*Mention « Assez Bien » : 12/20 =< Note < 14/20

*Mention « Bien » : 14/20 =< Note < 16/20

*Mention « Très Bien » : Note >= 16/20

Le redoublement est-il autorisé ?

Le redoublement est soumis à l'avis du jury